

Admission de février pour l'année universitaire 2010-2011

Les candidats admis aux facultés de Médecine, Pharmacie, Nutrition et diététique, Médecine dentaire, Ingénierie et à l'Ecole de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth doivent :

1. satisfaire les conditions relatives au test de français (cf. plaquette d'admission page 6),
2. **verser un acompte de 800,000 LL avant le 21 mai 2010 à 12h00** à l'aide de la souche qui sera communiquée par courrier,
3. entre le 1 juin et le 5 juillet 2010 : compléter l'inscription et retirer la souche du solde du premier versement en se présentant auprès du secrétariat de l'institution où ils sont admis.
4. **régler le solde du premier terme de la scolarité avant le 16 juillet 2010.**

Les candidats autorisés à suivre les cours du cursus concours doivent confirmer par écrit au secrétariat de l'ESIB leur choix du cursus préparatoire ou du cursus concours (Mathématiques Supérieures Concours) avant le 21 mai 2010 à 12 heures. En vue d'expliquer le fonctionnement des classes concours, une séance de présentation de ces classes est prévue à l'ESIB le jeudi 29 avril à 15 heures.

Les candidats non admis sur dossier peuvent se présenter aux concours organisés en juillet 2010 par ces facultés. Pour cela, ils doivent confirmer leur participation et remplir une nouvelle fiche de choix, à partir du mardi 01 juin jusqu'au lundi 5 juillet 2010 à 12h. Cette demande sera exemptée de tout droit d'inscription.

René CHAMUSSY, s.j.
Recteur de l'Université Saint-Joseph